Association ACTED

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Membres
Association ACTED
33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



47 rue de Liège 75 008 Paris



PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 1 901 259 €. Siège social : 47 rue de Liège 75008 Paris. RCS Paris 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Code APE 6920Z.

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 juin 2023

Le commissaire aux comptes PKF Arşilon Commissariat aux Comptes

Francis Chartier



Organisation non gouvernementale

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy 75009 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2022



SOMMAIRE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	BILAN		5
1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION 11 2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 11 2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE 13 3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 14 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ACTIF 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles 14 3-1-2 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi 14 3-1-3 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds décidés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3-7 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17	COMPTE DE RÉS	ULTAT	8
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 11 2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE 13 3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 14 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles 14 3-1-2 Immobilisations corporelles 14 3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi 14 3-1-4 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3-7 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventio	ANNEXE AUX CO	MPTES ANNUELS	11
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 11 2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE 13 3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 14 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles 14 3-1-2 Immobilisations corporelles 14 3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi 14 3-1-4 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3-7 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventio	4 DDÉCENTA	TON DE L'ACCOCIATION	11
2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE 13 3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 14 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles 14 3-1-2 Immobilisations corporelles 14 3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi 14 3-1-4 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 15 3-2-2 Provisions propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat coura			
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES: 3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN — ACTIF	2- ÉVÈNEMEN	S PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	11
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles	2-1 ÉVÈNE	MENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	13
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – 14 3-1-1 Immobilisations incorporelles	a přojecet	MÉTHODES COMPTABLES	14
ACTIF .14 3-1-1 Immobilisations incorporelles			
3-1-1 Immobilisations incorporelles	3-1 RÈGLES	ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES D	U BILAN –
3-1-2 Immobilisations corporelles 14 3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi 14 3-1-4 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18			
3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi			
3-1-4 Immobilisations financières 14 3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18		•	
3-1-5 Stock 15 3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18		·	
3-1-6 Créances 15 3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	3-1-4 Immo	bilisations financières	14
3-1-7 Disponibilités 15 3-1-8 Ecarts de conversion 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	3-1-5 Stock		15
3-1-8 Ecarts de conversion. 15 3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – 15 3-2-1 Fonds propres. 15 3-2-2 Autres fonds propres. 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance. 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18			
3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN' 18	3-1-7 Dispo	nibilités	15
PASSIF 15 3-2-1 Fonds propres 15 3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	3-1-8 Ecart	s de conversion	15
3-2-1 Fonds propres. 15 3-2-2 Autres fonds propres. 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	3-2 RÈGLES	ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES D	U BILAN -
3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	PASSIF		15
3-2-2 Autres fonds propres 16 3-2-3 Subventions d'investissement 16 3-2-4 Fonds dédiés 16 3-2-5 Provisions pour risques et charges 16 3-2-6 Produits constatés d'avance 16 3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT 17 3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions 17 3-3-2 Subventions d'exploitation 17 3-3-3 Utilisations des fonds dédiés 17 3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel 17 3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature 17 4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN 18	3-2-1 Fond	s propres	15
3-2-3 Subventions d'investissement			
3-2-5 Provisions pour risques et charges		• •	
3-2-5 Provisions pour risques et charges	3-2-4 Fond	s dédiés	16
3-2-6 Produits constatés d'avance			
3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT			
RÉSULTAT173-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions173-3-2 Subventions d'exploitation173-3-3 Utilisations des fonds dédiés173-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel173-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature174- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN18			
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions			
3-3-2 Subventions d'exploitation			
3-3-3 Utilisations des fonds dédiés			
3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel		·	
3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature			
4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN18		•	
	4- COMPLÉME	NTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	18



4-1-1	Tableau de variation des immobilisations incorporelles	. 18
4-1-2	2 Tableau de variation des amortissements	. 18
4-2 IN	MOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	. 18
4-2-1	Tableau de variation des immobilisations corporelles	. 18
4-2-2	2 Tableau de variation des amortissements	. 19
4-3 IN	/IMOBILISATIONS FINANCIÈRES	. 19
4-3-1	1 Tableau de variation des immobilisations financières	. 19
	2 Participations	
	3 Prêts	
	Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières	
	SAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	
4-5 É	CHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	. 21
4-6 E	CARTS DE CONVERSION ACTIF	. 22
4-7 F	ONDS PROPRES	. 22
4-7-1	Tableau de variation des fonds propres	. 22
4-7-2	2 Affectation du résultat de l'exercice	. 23
4-7-3	3 Titres Associatifs	. 23
4-8 PI	ROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	. 23
4-8-1	Provisions pour Risque de Change	. 23
4-8-2	2 Provisions pour Risques et Charges	. 23
4-9 T	ABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	. 24
4-10	DETTES FINANCIÈRES	. 25
4-11	ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	. 25
4-12	CHARGES À PAYER	. 26
4-13	COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	. 26
4-13-	-1 Produits constatés d'avance	
	-2 Ecarts de conversion passif	
	•	
5- COM	PLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT	. 20
5-1 D	ÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS	. 28
5-2 V	ENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR	. 29
	ETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	
	ETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	
	ÉSULTAT FINANCIER	
	ÉSULTAT EXCEPTIONNEL	
6- AUTR	RES INFORMATIONS	. 31



6-1 VE	NTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION	31
6-2 RÉ	MUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION	31
6-3 SI	TUATION FISCALE	31
6-4 EN	IGAGEMENTS HORS BILAN	32
6-5 VA	LORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	32
6-6 EN	IGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	32
6-7 HC	DNORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	33
6-8 TR	ANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES	33
7- INFOR	MATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	34
7-1 NO	DUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020	34
7-2 TA	BLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CRO	D 34
7-2-1	Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD	34
7-2-2	Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD	36
7-3 CC	OMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	36
7-3-1	Méthodes d'élaboration du CROD	36
	Présentation du CROD	
	CROD et Contributions Volontaires en Nature	
	OMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	
7-4-1	Méthodes d'élaboration du CER	40
7-5 CC	OMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTIN	ATION
ET EM	PLOIS	42
7-5-1	Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics	42
7-5-2	Frais de fonctionnement	42
7-6 CC	OMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGI	NE ET
RESSC	DURCES	42
7-6-1	Dons, legs et mécénat	42
7-6-2	Contributions financières sans contrepartie	42
7-6-3	Subventions et autres concours publics	43
	Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées et	
	rcice	
	NDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	
7-8 IN	DICATEURS	44
	Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat	
7-8-2	Produits par origine de l'exercice par nature	45

BILAN



ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4-1	310 047	299 413	10 634	25 248
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		310 047	299 413	10 634	25 248
Immobilisations corporelles	4-2	8 645 037	7 064 067	1 580 970	1 405 340
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 645 037	7 064 067	1 580 970	1 405 340
Immobilisations financières	4-3	11 242 243	1 152 795	10 089 448	10 087 417
Participations et Créances rattachées	4-3-2	4 649 211	0	4 649 211	3 338 667
Autres titres immobilisés		3 233	0	3 233	3 233
Prêts	4-3-3	5 680 749	1 152 795	4 527 954	6 042 846
Autres	4-3-4	909 050	0	909 050	702 671
TOTAL I		20 197 327	8 516 275	11 681 051	11 518 006
ACTIF CIRCULANT					
Créances		421 943 763	0	421 943 763	330 302 049
Créances clients, usagers et comptes rattachés Autres	4-4 4-5	417 437 871 4 505 891	0	417 437 871 4 505 891	321 376 414 8 925 634
Disponibilités		59 810 370	0	59 810 370	39 335 418
Charges constatées d'avance		347 040	0	347 040	272 454
TOTAL II		482 101 172	0	482 101 172	369 909 921
Frais d'émission des emprunts (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	4-6	12 886 375	0	12 886 375	6 991 931
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		515 184 874	8 516 275	506 668 599	388 419 857



PASSIF (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		0	0
Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4-7	32 744 641	26 049 640
Autres		32 744 641	26 049 640
Excédent ou déficit de l'exercice	4-7	10 857 263	6 695 001
AUTRES FONDS PROPRES			
Autres Fonds Propres		17 170 000	17 170 000
Titres associatifs		17 170 000	17 170 000
Situation nette (sous-total)		60 771 905	49 914 641
TOTAL I		60 771 905	49 914 641
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	4-9	113 652 312	94 183 172
TOTAL II		113 652 312	94 183 172
PROVISIONS			
Provisions pour risques Provisions pour charges	4-8 4-8	758 497 498 863	870 473 486 596
TOTAL III		1 257 360	1 357 069
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes Produits constatés d'avance	4-10 4-10 4-11 4-11 4-11 4-13-1	500 000 313 038 1 202 733 2 251 890 11 024 781 303 293 252	500 000 688 162 630 463 2 057 399 576 759 232 125 271
TOTAL IV		318 585 693	236 578 053
Ecarts de conversion Passif (V)	4-13-2	12 401 329	6 386 922
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV + V)		506 668 599	388 419 857

COMPTE DE RÉSULTAT



COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		400	1 037
Ventes de biens et de services		2 499 309	1 840 716
Ventes de biens		0	0
Ventes de prestations de service		2 499 309	1 840 716
Produits de tiers financeurs		458 201 456	318 819 569
Concours publics et subventions d'exploitation	5-1 & 2	457 902 807	318 472 174
Ressources liées à la générosité du public		298 648	347 395
Dons manuels		298 648	347 395
Mécenats		0	C
Legs, donations et assurances-vie		0	C
Contributions financières		0	(
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 554 922	3 292 511
Utilisations des fonds dédiés	4-9	67 638 067	63 133 815
Autres produits	5-3	16 023 097	2 062 596
TOTALI		545 917 251	389 150 246
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		141 984 949	103 972 744
Autres achats et charges externes		63 825 141	48 164 828
Impôts, taxes et versements assimilés		1 978 081	1 434 572
Salaires et traitements		107 838 340	86 075 507
Charges sociales		26 964 553	20 226 443
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 741 004	1 209 589
Dotations aux provisions		1 207 902	1 366 618
Reports en fonds dédiés	4-9	89 118 810	70 716 682
Autres charges	5-4	99 630 022	50 232 561
TOTAL II		534 288 803	383 399 544
1. RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION (I - II)		11 628 448	5 750 702



COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		419 060	376 011
Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change		156 731 5 567 848	0 3 820 385
TOTAL III	5-5	6 143 639	4 196 397
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		470.004	576 398 339 911
Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change		479 964 1 956 702	1 131 993
TOTAL IV	5-5	2 436 666	2 048 301
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5-5	3 706 972	2 148 095
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		15 335 421	7 898 797
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 504 000	044.400
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital		1 561 292 62 693	211 109 169 618
TOTAL V	5-6	1 623 985	380 727
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		3 359 295	1 584 524
Sur opérations en capital		2 742 847	0
TOTAL VI	5-6	6 102 142	1 584 524
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5-6	(4 478 157)	(1 203 797)
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
			_
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		553 684 874	393 727 370
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		542 827 611	387 032 369
EXCÉDENT OU DÉFICIT		10 857 263	6 695 001
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	6-5	11 189 855	_
Prestations en nature Bénévolat		0 0	0 0
TOTAL		11 189 855	4 770 034
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	6-5	11 189 855 0	4 770 034 0
Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme. Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de

transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 596 projets en 2022 à travers l'élaboration de 733 budgets, auprès de 17,8 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial, au travers de ses 3 piliers programmatiques Zéro Carbone – Zéro Exclusion – Zéro Pauvreté.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

Cette vision est guidée par la devise "Penser local - Agir global " - qui reflète la nécessité de s'appuyer sur une compréhension profonde des territoires et des contextes locaux pour développer et mettre en œuvre des actions basées sur les connaissances, les structures et les capacités locales.

Cette pensée locale contribue à une réponse globale - à travers l'ensemble des programmes et opérations d'ACTED - alors que nous travaillons ensemble à la construction d'un monde 3ZERO : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, et Zéro Pauvreté.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

En 2022, ACTED est présente dans 42 pays, et a mis en œuvre 596 projets en humanitaire, stabilisation et développement, soit une augmentation de 13% par rapport à 2021. L'intervention de l'organisation a bénéficié à environ 18 millions de personnes en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

La répartition géographique des opérations d'ACTED a évolué en 2022 par rapport à 2021, en lien avec les principales crises humanitaires, en particulier le conflit en Ukraine survenu en février 2022, provoquant une forte augmentation des besoins des populations sur place et une mobilisation des fonds importante. Cela se traduit par une augmentation significative du budget de la Région Europe, atteignant 24% du budget global en 2022. Le budget de la Région MENA connaît une baisse de 5% par rapport à 2021, et représente 31% du budget global, tandis que les budgets des régions Afrique, Asie et Amériques croissent, et représentent respectivement 30%, 14% et 2% du budget global.

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses crises humanitaires, conséquences de conflits armés, de catastrophes naturelles, et de crises géopolitiques, climatiques et économiques multiples, avec pour toile de fond le conflit en Ukraine. ACTED s'est ainsi mobilisée pour répondre aux crises rencontrées en Ukraine, RDC, Syrie, dans la Corne de l'Afrique (sécheresse), au Liban et Sri Lanka (crise économique) et au Pakistan (catastrophes naturelles). La terrible crise alimentaire à laquelle sont confrontés de nombreux pays, notamment l'Afghanistan, le Tchad, le Mali, le Niger, le Sud-Soudan et le Yémen, reste une des grandes priorités de l'agenda d'ACTED.



En poursuivant son engagement dans ses 42 pays d'interventions, l'organisation a apporté son soutien à plus de 17,8 millions de personnes vulnérables afin de répondre à leurs besoins de base tout en améliorant leur capacité de résilience.

Conflit en Ukraine

Le mois de février 2022 marque le début d'une offensive militaire en Ukraine menée par la Russie. L'escalade de la violence a amené de nombreux Ukrainiens à fuir dans les pays frontaliers quand d'autres ont été contraints de rester dans le pays. L'ONU estime à 12 millions le nombre de personnes au sein du pays ayant besoin d'une assistance humanitaire, dont 4 millions de personnes déplacées internes. Les conséquences de ce conflit vont au-delà de la région puisqu'il impacte l'économie mondiale mais aussi et surtout, l'approvisionnement de l'aide humanitaire pour d'autres régions touchées par l'insécurité alimentaire : augmentation du prix et pénurie des denrées de première nécessité comme le blé.

Présente en Ukraine depuis 2015, ACTED s'est mobilisée très rapidement et a étendu sa présence géographique et opérationnelle à l'Ouest, l'Est, le Nord et le Sud. Immédiatement après l'invasion, ACTED a lancé son initiative #ConvoysForUkraine au cours de laquelle 74 camions transportant plus de 2000 tonnes de biens de première nécessité ont été acheminés. ACTED a également mis en place des transferts monétaires à usage multiples (distribution de 44 millions d'euros), ainsi que des interventions multisectorielles d'accès à l'eau, l'assainissement, l'hygiène et les abris. ACTED a par ailleurs soutenu plusieurs milliers d'Ukrainiens pendant la période hivernale via la fourniture d'argent liquide pour les services publics et le chauffage, la distribution de chauffage et de générateurs de secours. Au total en 2022, ACTED a apporté une assistance humanitaire à 1,434,671 Ukrainiens.

Sécheresse et réfugiés climatiques dans la corne de l'Afrique

L'année 2022 marque la 5e année consécutive de sécheresse dans la corne de l'Afrique et historiquement l'une des pires selon l'ONU qui estime à 15 millions le nombre de personnes victimes de la sécheresse au Kenya, en Somalie et en Éthiopie. La pression sur les ressources naturelles, déjà limitées dans la région, s'intensifie également, exacerbant les besoins humanitaires. ACTED a assisté en 2022 plus de 1,2 millions de personnes à travers la Corne de l'Afrique via des interventions en sécurité alimentaire, ou à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires. A travers son approche holistique THRIVE dont le but est de trouver de nouvelles solutions plus durables, ACTED travaille par ailleurs à la régénération des sols qui s'érodent avec les sécheresses successives. En 2022, ACTED a soutenu 1,183,809 personnes dans les 3 pays de la Corne de l'Afrique (Kenya, Somalie et Ethiopie), dont 417,288 qui ont reçu une assistance en transfert monétaire.

Des inondations sans précédent au Pakistan

Le Pakistan vit en 2022 sa mousson la plus violente depuis longtemps. Les fortes précipitations ont fait suite à la sécheresse hors-norme qui s'est abattue sur le pays au printemps, pour créer des inondations catastrophiques. Ces inondations ont affecté 33 millions de personnes, causé la mort de plus 1 700 personnes, détruit des centaines de milliers de maisons, endommagé des milliers de kilomètres de routes et des centaines de ponts à travers le pays. En réponse à cette urgence humanitaire, ACTED a concentré son aide dans les provinces de Khyber Pakhtunkhwa et de Sindh en portant assistance à 659,075 personnes affectée afin de permettre un rétablissement rapide et immédiat en ce qui concerne les abris, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'une aide financière.

Une crise alimentaire mondiale

Les conflits, les chocs économiques, l'épidémie mondiale du Covid-19, les extrêmes climatiques et la flambée des prix des engrais se combinent pour créer une crise alimentaire d'une ampleur sans précédent. La crise mondiale actuelle de la faim et de la malnutrition est très importante, avec une prévision de 345,2 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, soit plus du double qu'en 2020. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de 900 000 personnes dans le monde luttent pour survivre dans des conditions proches de la famine. C'est dix fois plus qu'il y a cinq ans, soit une augmentation d'une rapidité alarmante. Depuis Haïti, en passant par le Sahel, la République centrafricaine et le Sud-Soudan, puis vers la Corne de l'Afrique, la Syrie, le Yémen et jusqu'à l'Afghanistan, les conflits et les chocs climatiques conduisent des millions de personnes au bord de la famine. En réponse à cette crise alimentaire mondiale, ACTED continue à répondre aux besoins les plus urgents des populations vulnérables qui subissent de plein fouet les conséquences des conflits armés et des conséquences des catastrophes naturelles. En 2022, ACTED a soutenu plus d'1,16 millions de personnes via une assistance en aide alimentaire (distribution d'argent liquide, coupons ou en nature). L'organisation a par ailleurs apporté un soutien multisectoriel d'urgence aux populations déplacées grâce à des distributions rapides d'eau, de vivre ou de biens non alimentaires essentiels, mais a également continué à soutenir l'accès aux services de base et aux moyens d'existence des populations vulnérables des pays les plus vulnérables.



2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.



3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement n°2020-08, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Installations et agencements
Installations techniques, matériels et outillages
3 à 5 ans

- Matériel de transport 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission

Matériel de bureau et informatique
Mobilier de bureau
3 à 5 ans
3 à 10 ans

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges d'exploitation conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.



Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecarts de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.

3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – Passif

3-2-1 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.



3-2-2 Autres fonds propres

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 650 000 € en date du 15 septembre 2014, totalement remboursés en 2019, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016, puis 2 090 000 € en date du 3 juillet 2017, puis 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019 et enfin 9 000 000 € en date du 15 décembre 2021. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 213-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ».

Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs.

3-2-3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-4 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *prorata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».



3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés.

Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Utilisations des fonds dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables.



4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Logiciels Marques	304 542 5 505			304 542 5 505
TOTAL	310 047	0	0	310 047

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Logiciels	284 799	14 614		299 413
TOTAL	284 799	14 614	0	299 413

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Terrains	503 082			503 082
Ins. générales et agencements	406 249	1 780		408 028
Matériel de transport	5 327 716	1 882 725	46 288	7 164 153
Matériel de bureau et informatique	563 225	6 366	294 788	274 803
Inst. techniques, matériel et outillage	78 478	2 170		80 648
Mobilier de bureau	56 089	8 978		65 067
Immobilisations corporelles en cours	149 256			149 256
TOTAL	7 084 094	1 902 019	341 076	8 645 037

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de 85 véhicules roulants et 7 générateurs pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.



4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Ins. générales et agencements	230 745	43 564		274 310
Matériel de transport	4 938 624	1 588 291	46 288	6 480 628
Matériel de bureau et informatique	404 534	85 812	294 788	195 558
Inst. techniques, matériel et outillage	77 907	633		78 540
Mobilier de bureau	26 944	8 089		35 032
TOTAL	5 678 754	1 726 389	341 076	7 064 067

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Titres de participations	3 495 398	1 310 544	156 731	4 649 211
Autres titres immobilisés	3 233			3 233
Prêts, et autres immo. financières	7 195 641	3 739 372	5 254 264	5 680 749
Dépôts, cautionnements et autres	702 671	206 379	0	909 050
TOTAL	11 396 943	5 256 294	5 410 995	11 242 242

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augment.	Diminut.	31/12/2022	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 730 388	1 010 486	0	2 740 874	69 624	1 545 802	73.739%
ABC Microfinance	156 731	0	156 731	0	05 024	0	0.000%
Oxus Kirghizistan	1 558 824	O	0	-	2 263 438	_	58.136%
Titres F-451	30 000	0	0	30 000		3 344 547	0.870%
Titres Humanitarian Logistics Coop	4 340	Ü	0	4 340		45 376	8,850%
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000		81 540	6.610%
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99.800%
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 734 025	5 583 250	0.002%
Titres LAH / BBL		300 058		300 058	(1)	(1)	2,225%
TOTAL	3 495 398	1 310 544	156 731	4 649 211			

⁽¹⁾ Les comptes annuels LAH /BBL de l'exercice 2022 ne sont pas disponibles à la date d'arrêté des comptes de ACTED.

ACTED renforce sa participation dans la structure Oxus Holding avec l'acquisition de 14 506 actions complémentaires pour 1 010 486 € au 31 décembre 2022.

Les titres de participations ABC Microfinance sont totalement mises au rebut sans contrepartie pour un montant total de 156 731 € au 31 décembre 2022.

De plus, ACTED prend position dans la structure LAH / BBL avec l'acquisition de 2 300 actions pour 300 058 € au 31 décembre 2022.



4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augment.	Diminut.	31/12/2022
Micro et agro crédits Prêts	1 726 7 193 915	0 3 739 372	0 5 254 264	1 726 5 679 023
TOTAL	7 195 641	3 739 372	5 254 264	5 680 749

Les prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network.

Les augmentations des prêts, et autres immobilisations financières se composent essentiellement de la souscription des nouveaux prêts 220 000 € et de la réévaluation le 29 novembre 2022 des prêts en TJS à hauteur de 2 millions €.

Les diminutions des prêts, et autres immobilisations financières se composent essentiellement d'un abandon de créance à hauteur de 2,4 millions € au profit de Oxus Holding et une réévaluation le 29 novembre 2022 des prêts en TJS à hauteur de 2 millions €.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Dépôts et cautionnements Paris	214 915	3 875		218 791
Dépôts et cautionnements Terrains	487 756	202 503		690 259
Apports associatifs	0	0	0	0
TOTAL	702 671	206 379	0	909 050

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.



Valeur brute (en euros)	31/12/2022
вна	146 850 156
EuropeAid	44 431 248
UNOPS	30 665 769
ECHO	23 759 538
Action Contre la Faim (ACF)	12 256 957
UNICEF	11 344 382
IMPACT Initiatives	10 682 008
UNOCHA	9 481 210
DCAAR	8 630 646
UNWFP	8 471 981
Mercy Corps	7 861 474
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 7.6 M€	103 002 503
TOTAL	417 437 871

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	5 680 749	1 524 720	4 156 028
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	909 050	0	909 050
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	6 589 799	1 524 720	5 065 078
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	417 437 871	265 206 507	152 231 364
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 042 728	1 042 728	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	18 099	18 099	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	3 412 548	176 705	3 235 843
Débiteurs divers	32 516	32 516	0
Charges constatées d'avance	347 040	347 040	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	422 290 803	266 823 596	155 467 207

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2023.



4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2022
AFN	447 064
AUD	50
CAD	498 792
CHF	43 267
COP	2 077
DKK	101
GBP	511 979
KES	4 649
LYD	357
MDL	23 149
MMK	265
PHP	1 486
PKR	110 886
RON	919
SDG	2 712
SEK	882
TJS	63 478
TND	2 991
UGX	1 350
USD	11 169 921
XAF	2
TOTAL	12 886 375

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2022, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 758 497 € passée au 31 décembre 2022 couvre le montant net de pertes de change latentes devises par devises.

4-7 FONDS PROPRES

4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2021	Affectation	du résultat	Augme	entation		tion ou nmation	31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	0	0		0		0		0
Fonds propres avec droit de reprise	0	0		0		0		0
Ecarts de réévaluation	0	0		0		0		0
Réserves	26 049 640	6 695 001		0		0		32 744 641
Report à nouveau	0	0		0		0		0
Excédent ou déficit de l'excercice	6 695 001	-6 695 001		10 857 263		0		10 857 263
Autres fonds propres	17 170 000	0		0		0		17 170 000
Donations consomptibles	0	0		0		0		0
Subventions d'investissement	0	0		0		0		0
Provisions réglementées	0	0		0		0		0
Total	49 914 641	0	0	10 857 263	0	0	0	60 771 904

Les autres fonds propres correspondent exclusivement aux titres associatifs.



4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 10 857 263 €, définitivement acquis au 31 décembre 2022 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.
- En date du 15 décembre 2021 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Cinq entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 9 000 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.213-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 17 170 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 870 473 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2021 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2022.
- ➤ Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2022 pour 758 497 €.

4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2021, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 486 596 €.

Il est à noter qu'en 2022 ACTED a repris partiellement les provisions existantes au 31 décembre 2021, avec un reliquat qui reste en compte de 50 K€, puis a comptabilisé une nouvelle provision de 449 K€. Pour atteindre un montant total des provisions de 498 863 € au 31 décembre 2022.



4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2022 représentent 113 652 K€ contre 94 183 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2022 se présente de la façon suivante :

			UTILISATIONS			31/12	/2022
Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2021	REPORTS	Montant global	Dont remboursements	TRANSFERTS	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	94 183 173	89 337 311	69 868 171	0	0	113 652 312	1 207 958
Programmes engagés en Afghanistan	14 883 642	10 575 999	13 270 121			12 189 520	
Programmes engagés au Tadjikistan	1 582 677	867 083	753 958			1 695 801	
Programmes engagés au Pakistan	1 101 166	1 626 815	932 606			1 795 376	
Programmes engagés au Sri Lanka	1 277 739	585 251	1 162 868			700 121	
Programmes engagés au Bangladesh	83 060	10 076	83 060			10 076	
Programmes engagés en Tunisie	0	66 528	2 565			63 963	
Programmes engagés au Liban	9 551 360	5 627 474	2 405 607			12 773 228	
Programmes engagés en Palestine	348 560	208 673	350 452			206 780	
Programmes engagés en Irak	1 182 649	220 596	1 182 544			220 701	
Programmes engagés en Jordanie	1 452 104	1 163 456	852 438			1 763 122	
Programmes engagés en Afrique - Congo	-2 035	98 977	0			96 942	
Programmes engagés en Afrique - RDC	8 912 672	2 806 337	3 862 495			7 856 514	
Programmes engagés en Afrique - Tchad	263 691	145 175	273 073			135 793	
Programmes engagés en Afrique - Soudan	558 143	1 421 956	547 950			1 432 149	
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	3 746 757	1 220 293	2 051 146			2 915 904	
Programmes engagés en Afrique - Sénegal	140 245	0	140 245			0	
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	2 547 551	34 984	1 696 827			885 708	
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	484 717	148 101	315 993			316 825	
Programmes engagés en Afrique - RCA	6 373 191	1 814 809	5 061 306			3 126 694	
Programmes engagés en Afrique - Kenya	838 699	60 838	322 860			576 677	
Programmes engagés en Afrique - Somalie	60 385	2 301 919	494 206			1 868 098	
Programmes engagés en Afrique - Mali	1 086 488	1 129 554	657 743			1 558 299	
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	0	0	0			0	
Programmes engagés en Afrique - Libye	2 928 966	726 429	1 389 493			2 265 902	
Programmes engagés en Afrique - Niger	2 496 629	882 532	2 474 843			904 318	
Programmes engagés en Afrique - Ethiopie	571 795	319 355	452 759			438 391	
Programmes engagés en Afrique - Mozambique	15 614	158 031	15 683			157 962	
Programmes engagés au Yemen	14 561 570	4 754 070	13 243 327			6 072 313	
Programmes engagés en Syrie-Turquie	11 632 709	13 462 347	12 203 327			12 891 729	
Programmes engagés en Arménie	25 012	42 366	7 944			59 434	
Programmes engagés en Amérique	655 577	1 235 100	330 482			1 560 194	
Programmes engagés en Birmanie	16 129	0	0			16 129	
Programmes engagés en Indonésie	0	0	0			0	
Programmes engagés aux Philippines	17 670	199 883	17 499			200 055	
Programmes engagés au Burkina Faso	444 037	2 197 142	504 976			2 136 203	
Programmes engagés en Thaïlande	1	0	0			1	
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	2 289 986	1 525 064	1 434 709			2 380 341	
Programmes engagés en Colombie	43 791	23 768	23 862			43 697	
Programmes engagés en Ukraine	1 880 239	27 638 403	1 129 205			28 389 437	
Programmes engagés en Vénézuéla	37 864	512 563	55 642			494 785	
Programmes engagés en Myanmar	78 952	13 368	96 461			-4 141	
Programmes engagés en Moldavie		1 878 370	49 107			1 829 262	
Programmes engagés en Roumanie		426 472	6 422			420 050	
Fonds dédiés sur dons affectés	13 170	1 207 154	12 366	0	0	1 207 958	1 207 958
Contributions financières d'autres organismes	0	o	0	О	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	94 183 173	89 337 311	69 868 171	0	0	113 652 312	1 207 958

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.



4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2022 :

(en euros)	31/12/2021	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2022
Emprunts (Billets à Ordre)	500 000	0	0	500 000
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes	150 751	160 904	144 751	166 904
Concours bancaires courants	537 411	146 134	537 411	146 134
TOTAL	1 188 162	307 038	682 162	813 038

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par un établissement bancaire sous forme de billets à ordres pour un montant total de 500 000 €.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2022	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires et assimilés	500 000	500 000	0	0
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes	313 038	313 038	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 202 733	1 202 733	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 208 774	1 208 774	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	956 792	956 792	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	86 324	86 324	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	11 024 781	11 024 781	0	0
Produits constatés d'avance	303 293 252	303 293 252	0	0
TOTAL DES DETTES	318 585 693	318 585 693	0	0



4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2022
Emprunts et dettes financières divers	166 904
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 883
Dettes fiscales et sociales	829 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	1 195 090

4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2022 à 303 293 K€ contre 232 125 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecarts de conversion passif

(en euros)	31/12/2022
AFN	456 388
AMD	1 120
CAD	482 859
CHF	152 976
COP	3 611
DKK	158
GBP	363 710
IQD	223
KES	4 343
LYD	17
MDL	9 587
MMK	1 103
NGN	31 713
NOK	26 727
PHP	1 467
PKR	104 362
RON	1 097
SDG	1 435
SEK	64 934
TJS	91 453
TND	2 659
UGX	1 253
USD	10 598 131
XAF	2
XOF	1
TOTAL	12 401 329



Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2022, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.



5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2022		31/12/2021		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
						_
AFRIQUE	140 560 273		125 553 833	39,42%	15 006 440	11,95%
RDC	33 623 376	7,34%		10,01%	1 758 429	5,52%
Ouganda	1 690 110	0,37%		0,47%	191 814	12,80%
Soudan	5 227 286	1,14%		0,47%	3 744 795	252,60%
Sud Soudan	17 571 147	3,84%		5,43%	267 092	1,54%
Burkina Faso	7 090 868	1,55%		2,02%	667 218	10,39%
Mali	6 868 975	1,50%		1,66%	1 578 626	29,84%
Congo Brazzaville	286 529	0,06%		0,14%	-149 594	-34,30%
Tchad	5 502 923	1,20%		1,08%	2 069 300	60,27%
Kenya / Somalie	28 840 742	6,30%		5,38%	11 711 460	68,37%
RCA	17 307 058	3,78%	17 772 464	5,58%	-465 406	-2,62%
Niger	9 317 378	2,03%	11 714 554	3,68%	-2 397 176	-20,46%
Sénégal	106 596	0,02%		0,14%	-329 091	-75,53%
Nigeria	2 821 173	0,62%	8 147 010	2,56%	-5 325 837	-65,37%
Ethiopie	4 030 393	0,88%	2 588 493	0,81%	1 441 900	55,70%
Mozambique	275 719	0,06%	32 810	0,01%	242 909	740,35%
AMERIQUE	10 254 855	2,24%	5 930 780	1,86%	4 324 075	72,91%
ACIE	F4 F00 744	44.040/	44 44 4 000	40.000/	40 446 405	04 070/
ASIE	54 530 711			13,00%	13 116 425	31,67%
Afghanistan	37 589 374	8,21%		9,31%	7 934 949	26,76%
Tadjikistan	1 827 848	0,40%		0,42%	485 123	36,13%
Pakistan	5 104 323	1,11%		1,26%	1 099 034	27,44%
Kirghizistan / Ouzbekistan	3 569 427	0,78%		0,71%	1 297 899	57,14%
Sri Lanka	2 624 536	0,57%		0,56%	829 926	46,25%
Myanmar	1 417 642	0,31%		0,26%	599 986	73,38%
Thailande	580	0,00%		0,06%	-192 478	-99,70%
Philippines	1 673 936	0,37%		0,18%	1 113 476	198,67%
Bangladesh	723 045	0,16%	774 535	0,24%	-51 490	-6,65%
MENA	130 174 466	28.43%	134 217 509	42,14%	-4 043 043	-3,01%
Palestine	4 655 185	1,02%		1,65%	-612 599	-11,63%
Jordanie	6 212 766	1,36%		2,05%	-317 936	-4,87%
Libye	6 541 944	1,43%		2,60%	-1 730 150	-20,92%
Turquie / Syrie	78 551 641	17,15%		20,61%	12 911 626	19,67%
Irak	5 759 060	1,26%		3,03%	-3 881 326	-40,26%
Liban	11 703 464	2,56%	12 934 944	4,06%	-1 231 480	-9,52%
Tunisie	101 619	0,02%	36 176	0,01%	65 443	180,90%
Yémen	16 648 787	3,64%		8,13%	-9 246 622	-35,71%
EUROPE	122 382 502	26,73%	11 355 765	3,57%	111 026 737	977,71%
TOTAL	457 902 807	100%	318 472 174	100%	154 437 073	48,49%



5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2022
ВНА	170 455 031
ECHO	60 136 188
UNOCHA	21 476 218
UNHCR	21 000 521
EuropeAid	19 995 580
UNICEF	13 142 628
CDCS	12 874 036
PIN	11 992 955
UNWFP	11 226 340
Concern Worldwide	10 192 515
Action Contre la Faim (ACF)	8 499 558
Autres financeurs non détaillés	96 911 237
TOTAL A pater que con subventione ne previennent per directement des Etate	457 902 807

A noter que ces subventions ne proviennent pas directement des Etats.

5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 16 000 641 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain et des remboursements de frais pour 22 K€.

5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 2 229 202 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 96 074 402 €, des subventions accordées à d'autres organisations pour 1 016 K€ et des coûts indirects des partenaires pour 311 K€.



5-5 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2022	
Produits financiers	6 143 639	
Intérêts des prêts	405 155	
Gain de change	5 567 848	
Autres produits financiers	13 906	
Reprise provision pour dépréciation	156 731	
Charges financières	2 436 666	
Intérêts bancaires et emprunts	479 964	
Pertes de change	1 278 632	
Autres charges financières	678 070	
RÉSULTAT FINANCIER	3 706 972	

5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2022	
Produits exceptionnels	1 623 985	
Produits des cessions de biens	62 693	
Régularisation clients et partenaires	1 552 937	
Produits exceptionnels sur exercice anterieur	8 355	
Charges exceptionnelles	6 102 142	
Remboursements bailleurs de projets terminés	627 860	
Régularisation clients et partenaires	2 551 574	
Abandons de créance	2 742 847	
Autres charges exceptionelles	179 861	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-4 478 157	



6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2022	31/12/2021
	40	40
Dirigeants	16	16
Cadres	437	428
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	7 208	6 701
TOTAL	7 661	7 145

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2022	31/12/2021	
Personnel siège et international Acted	439	428	
Personnel siège et international Reach	8	9	
Personnel siège et international ICVA	0	0	
Personnel siège Convergences	7	7	
Personnel national	7 207	6 701	
TOTAL	7 661	7 145	

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 16 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2022 s'élevant à 1 191 627 € contre 1 060 573 € en 2021 pour 16 directeurs. Les 3 plus hauts dirigeants ont perçu un montant global de rémunération nette versée au 31 décembre 2022 s'élevant à 378 448 €.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.



6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés		
Retraite du personnel	172 502	199 197
TOTAL	172 502	199 197

(en euros)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 098 509	9 031 582
Garantie de paiement à première demande	7 904 148	8 611 338
TOTAL	17 002 657	17 642 920

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons sont valorisés selon la méthode ci-dessous.

Pour chacun d'entre eux, ACTED a recherché au sein des documents contractuels, des budgets des projets, et des communications avec le bailleur ou donateur les informations pertinentes afin de valoriser les contributions recues, dans la devise du projet.

En l'absence d'information, ACTED a calculé cette valorisation sur la base des coûts du marché dans le pays pour les articles donnés.

Ensuite, ce montant en devise projet a été valorisé en EUR, soit au taux historique du projet si le projet considéré à une composante en subvention monétaire, soit dans le cas contraire au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31/12/2022.

Enfin, la quote-part des contributions en nature affectée à l'exercice N en EUR a été calculée au *prorata temporis* sur l'exercice 2022.

Selon cette méthode, le montant des contributions en nature recensées et valorisées par ACTED au 31 décembre 2022 est porté à 11 189 855 €.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 48 %
- Taux d'actualisation : 3,55 %



Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2022 ressort à 172 502 € contre 199 197 € au 31 décembre 2021.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 103 705 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 102 000 €.

6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.



7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020

L'association faisant appel à la générosité du public devait, avant l'exercice 2020, inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le règlement ANC 2018-06 complété par le règlement n°2020-08, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD

Le règlement prévoit de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination.

7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat (CR) et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales			Frais de recherche de fonds			Dotations aux	Impote cur	Reports en	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL	
	Réalisées	Réalisées en France R		Réalisées à l'étranger		Autres	fonctionnement	provisions et dépréciations	les	fonds dédiés	Autres produits liés à la	Autres produits non liés à	COMPTE DE RESULTAT
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	du public	du public ressources	ressources				mánárocitá	la générosité du public	
Achats de marchandises			141 833 272				151 677						141 984 949
Variation de stock													
Autres achats et charges externes			60 863 487		116 073		2 845 581						63 825 141
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés			1 216 088			45 207	716 787						1 978 081
Salaires et traitements			102 250 942			377 198	5 210 200						107 838 340
Charges sociales			24 240 046			163 624	2 560 883						26 964 553
Dotations aux amortissements et dépréciations							1 741 004						1 741 004
Dotations aux provisions								1 207 902					1 207 902
Reports en fonds dédiés										89 118 810			89 118 810
Autres charges			98 613 385			1 015 589	1 049						99 630 022
Charges financières			188				5 179 325						5 179 513
Charges exceptionnelles			14 871				3 344 424						3 359 295
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
TOTAL			429 032 279		116 073	1 601 617	21 750 930	1 207 902		89 118 810			542 827 611



7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat (CR) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU	Missions	sociales	Frais de recherche de	Frais de	TOTAL COMPTE DE
COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	fonds	fonctionnement	RESULTAT
Secours en nature		11 189 855			11 189 855
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Aides financières					
Personnel bénévole					
TOTAL		11 189 855			11 189 855

7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) arrêté au 31 décembre 2022 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- <u>Coûts directs</u>: affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée;
- <u>Coûts indirects</u>: tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.



PRODUITO ET CUARGES DAS GRICOUS ES CONTRACTORIOS	31/12	2/2022	31/12/2021		
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	générosité du	TOTAL	générosité di	
PRODUITS PAR ORIGINE					
- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	298 648	298 648	347 395	347 395	
1.1 Cotisations sans contrepartie	_	_	_		
1.2 Dons, legs et mécénat	298 648	298 648	247 205	347 39	
- Dons manuels	298 648	298 648	347 395 347 395	347 393	
Dons manuels non affectés	58 706	58 706	18 966	18 96	
Dons manuels affectés	239 943	239 943	328 429	328 42	
- Legs, donations et assurances-vie	-	_	_		
- Mécénat	-	-	_		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					
- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	28 668 024		9 198 153		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-		
2.2 Parrainage des entreprises	_		_		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 297 620		504 984		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	26 370 405		8 693 169		
2.4 Autres produits from lies a ra generosite du public	20 370 403		8 033 103		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	455 606 245		317 980 412		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 473 891	-	3 067 594	-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	67 638 067	-	63 133 815	-	
TOTAL	553 684 874	298 648	393 727 370	347 395	
1 - MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France	429 032 279 -	298 648 -	300 030 441	347 39	
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-		
1.2 Réalisées à l'étranger	429 032 279	298 648	300 030 441	347 39	
- Actions réalisées par l'organisme	429 032 279	298 648	300 030 441	347 3	
Paix, stabilité et justice	6 406 337	-	5 845 792		
Renforcer les institutions et la société civile	19 836 494	-	13 408 691		
Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente	5 368 522	-	4 787 531		
Action citoyenne pour le climat Infrastructures durables	8 061 895 8 607 798	-	4 964 093 4 132 879		
Economie circulaire	986 154	_	525 744		
Opportunités économiques inclusives	28 076 625	_	27 499 289		
Accès aux services essentiels	31 508 703	_	30 614 617		
Action humanitaire	320 179 753	298 648	208 251 807	347 39	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 717 690	_	889 455	_	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	116 073	-	43 166	-	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 601 617	-	846 289	-	
B - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 750 930	-	13 462 325	-	
- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 207 902	-	1 933 467	-	
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-		
- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	89 118 810	-	70 716 682	-	
	_	000.040	207 222 222	0.47.00	
TOTAL	542 827 611	298 648	387 032 369	347 395	



7-3-2 Présentation du CROD

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux neuf piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

• Action Humanitaire :

Dans les situations d'urgence, ACTED intervient pour sauver des vies, au soutien notamment des plus vulnérables et marginalisés, en franchissant le « dernier kilomètre » pour parvenir aux zones difficiles d'accès. L'action humanitaire d'ACTED comprend la préparation aux catastrophes et l'action précoce, la réponse d'urgence, le relèvement, et encourage la résilience future et un développement équitable.

Accès aux services essentiels :

ACTED considère qu'un accès équitable aux services de base comme l'eau potable, les installations sanitaires et d'hygiène, les soins de santé essentiels, l'éducation, l'énergie et les programmes de protection sociale est essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les activités d'ACTED visent à améliorer la qualité et la couverture des services assurés par les acteurs publics, privés ou philanthropiques afin de s'assurer qu'ils puissent répondre aux besoins fondamentaux de tous les groupes de population

• Opportunités économiques inclusives :

ACTED cherche à assurer à chacun de disposer des compétences et capacités adaptées pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, avec des marchés en mesure d'offrir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les lieux et secteurs où vivent et travaillent les pauvres et les plus vulnérables.

• Economie circulaire :

ACTED soutient les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux dans des démarches de réduction des déchets et de la pollution, d'utilisation de produits et de matériaux le plus longtemps possible, et de régénération des systèmes naturels. Ces actions visent à réduire les déchets, la pollution et les émissions de carbone et d'améliorer la productivité des ressources, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental de l'activité économique.

Infrastructures durables :

ACTED favorise la construction, la réhabilitation ou la modernisation d'infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources, améliorant les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Ces démarches contribuent à une économie plus verte, tout en créant des opportunités d'emploi et renforçant la biodiversité.



• Paix, stabilité et justice :

ACTED vise à prévenir les conflits, soutenir la stabilisation post-conflit et promouvoir des environnements de vie protecteurs en améliorant la confiance entre et au sein des communautés, en réduisant les risques de violence, en prévenant l'éclatement des conflits et en promouvant les principes de base de l'État de droit tels que l'accès à la justice, de sorte à ce que chacun puisse faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester les discriminations ou demander des comptes aux décideurs.

• Renforcer les institutions et la société civile :

ACTED cherche à donner aux citoyens les moyens d'exiger et de demander des comptes à ceux à qui incombe la responsabilité de fournir des services, tout en soutenant les institutions publiques locales pour qu'elles fournissent des services meilleurs et plus efficaces à leurs administrés. ACTED encourage spécifiquement les différentes parties prenantes (groupes de citoyens, OSC, secteur privé et gouvernements) à travailler efficacement ensemble pour co-construire des moyens d'agir collectivement dans les processus de développement.

• Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente :

Perte de biodiversité, exploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation des sols : les activités humaines ont un impact négatif sur la résilience des écosystèmes. L'objectif d'ACTED est d'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles puissent être régénérés, consommés et protégés de manière plus durable, de sorte à ce que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en les préservant pour les générations futures.

Action citoyenne pour le climat :

Dans ce contexte de changement climatique important et accéléré que connaît la planète, causé par les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, ACTED s'efforce d'ancrer la conscience climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille. ACTED encourage l'écologisation en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.



7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature

Le règlement introduit également un tableau pour mettre en lien les contributions volontaires en nature et les charges par destination :

	31/12	2/2022	31/12/2021		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-	
Bénévolat	-	-	-		
Prestations en nature	-	-	-		
Dons en nature	-	-	-	-	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 189 855		4 770 034		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	_		_		
Prestations en nature	-		-		
Dons en nature	-		-		
TOTAL	. 11 189 855	-	4 770 034	-	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	11 189 855	-	4 770 034		
Réalisées en France Réalisées à l'étranger	11 189 855	-	- 4 770 034	-	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	_	-	_	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	
TOTAL	. 11 189 855	-	4 770 034	-	

7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2022 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER

Le format du CER n'intègre que la partie liée à la générosité du public et présentée dans la deuxième colonne du CROD (§ 7-3-1).

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 298 648 € a été employée dans la mission sociale « Action humanitaire ».



EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES 1.1. Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Paix stabilité et justice - Renforcer les institutions et la société civile - Une gestion des écosystémes collaborative et résiliente - Action citoyenne pour le climat - Infrastructures durables - Economie circulaire - Opportunités économiques inclusives - Accès aux services essentiels - Action humanitaire - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	298 648 	347 395 	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1. Contisations sans contrepartie 1.2. Dons, legs et mécénats 1. Dons manuels non affectés 1. Dons manuels affectés 1. Legs, donations et assurance-vie 1. Mécénats 1.3. Autres ressources liés à la générosité du public	298 648 298 648 58 706 239 943 - -	347 395 347 395 18 966 328 429
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	1			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	298 648	347 395	TOTAL DES RESSOURCES	298 648	347 395
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3. UTILISATIONS DES FONDS FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	-
TOTAL	298 648	347 395	TOTAL	298 648	347 395

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 0	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES 1.1. Réalisées en France 1.2. Réalisées à l'étranger	:	-	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	- - -	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL			TOTAL		



7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS

7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington, à Londres et au Canada ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-5-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2022 est la suivante :

(en euros)	31/12/2022
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	8 487 870
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	11 306 358
Pertes de change	1 956 702
TOTAL	21 750 930

Pour rappel, 2 229 202 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-4 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-2) ont été affectées aux missions sociales dans le CROD. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CROD énoncée en 7-3-1, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES

7-6-1 Dons, legs et mécénat

Sur l'exercice 2022, des dons non affectés pour un montant total de 58 706 € ont été utilisés en totalité pour la mission sociale « Action humanitaire ».

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-6-2 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie représentent 0,50 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.



7-6-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,43 % des produits totaux de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors autres produits non liés à la générosité du public, hors reprises sur provisions et dépréciations et hors utilisations des fonds dédiés antérieurs. Ils sont obtenus auprès de 134 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, 3,95 % de ses ressources pour 2022, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Comité interministériel d'aide alimentaire, le Centre de crise et de soutien, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, Rennes, Eybens, Suresnes, Toulouse, et Le Coudray-Montceaux, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux de Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Île-de-France, et les départements des Yvelines, des Côtes d'Armor, de l'Essonne, de la Gironde, de la Dordogne, de l'Aude, et de la Sarthe), et les Agences d'Artois-Picardie et d'Adour-Garonne.

7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

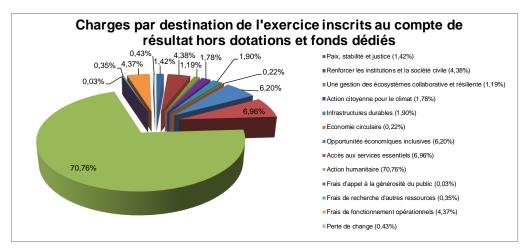
Les fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 207 958 € contre 13 170 € pour l'exercice 2021. Ce montant correspond principalement pour 656 K€ à un projet mis en œuvre au Myanmar et pour 545 K€ à plusieurs projets mis en œuvre en Ukraine.



7-8 INDICATEURS

7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des charges par destination. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et dépréciations (rubrique 4) ainsi que les reports en fonds dédiés de l'exercice (rubrique 6).



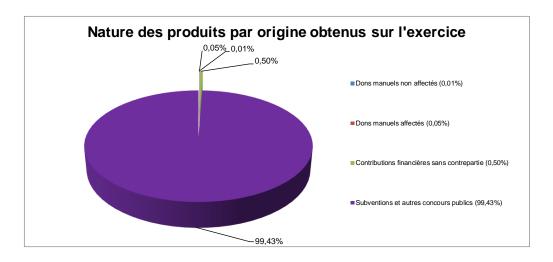
Sur 100 € dépensés en 2022 :

- 96 € ont été consacrés aux missions sociales :
 - 71 € pour « Action humanitaire » ;
 - 7 € pour « Accès aux services essentiels » ;
 - o 6 € pour « Opportunités économiques inclusives » ;
 - 4 € pour « Renforcer les institutions et la société civile » ;
 - 2 € pour « Action citoyenne pour le climat »;
 - 2 € pour « Paix, stabilité et justice » ;
 - 2 € pour « Infrastructures durables » ;
 - 2 € pour « Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente » et « Economie circulaire » ;
- 4 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.).



7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des produits par origine. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les autres produits non liés à la générosité du public (rubrique 2.4), les reprises sur provisions et dépréciations (rubrique 4) et les utilisations des fonds dédiés antérieurs (rubrique 5).



Sur 100 € obtenus en 2022 :

- 99,44 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,50 € provient des contributions financières sans contrepartie ;
- 0,05 € provient des dons manuels affectés ;
- 0,01 € provient des dons manuels non affectés.